
MAURITANIE

RÉACTION À LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Sept années de pouvoir à l'épreuve des faits



BIRAM DAH ABEID

NOUAKCHOTT • JUILLET 2026

AVANT - P R O P O S

CETTE NOTE EST À la fois une réaction à la conférence de presse du Président de la République et une analyse de son bilan après sept années de pouvoir, qu'il s'apprête à célébrer le 1er août.

Cette note n'est pas une simple réaction à chaud. Elle est une réponse exhaustive à la conférence de presse récemment tenue par le Président de la République, dossier par dossier, argument par argument. J'ai choisi cette forme, en complément de ma brève déclaration, parce que les questions qui se posent aujourd'hui ne se règlent pas en quelques phrases, si claires soient-elles. Le règne d'une corruption devenue systémique, l'ambiguïté persistante sur l'avenir institutionnel du pays, l'exclusion de parlementaires que le Président n'a pas jugé utile d'évoquer, l'état réel des services publics après sept années de pouvoir : chacun de ces sujets mérite d'être posé avec la rigueur qu'il exige, et non résumé en un slogan.

Cette note s'adresse donc à plusieurs publics à la fois. Aux citoyens mauritaniens, qui ont le droit de confronter le récit officiel à la réalité vécue. Aux journalistes, qui y trouveront une lecture argumentée de la conférence présidentielle. Aux partenaires internationaux, qui doivent pouvoir se former une opinion sur l'état de la gouvernance du pays à partir d'une analyse approfondie, et non d'une simple polémique.

Je n'ai pas cherché à opposer une propagande à une autre, mais plutôt à documenter un écart, entre ce que le pouvoir affirme et ce que les Mauritaniens vivent, et à en tirer les conséquences politiques qui s'imposent. Cette note assume un diagnostic sévère, mais aucune accusation qui ne soit étayée.

Biram Dah Abeid

Un Président sans vision, pris en étau entre l'autosatisfaction et les manœuvres des lobbies

J'AI SUIVI AVEC ATTENTION la conférence de presse récemment donnée par le Président de la République. Ce qui m'en reste d'abord, c'est une impression persistante d'absence de vision, doublée d'une autosatisfaction pour le moins excessive. Après sept années de pouvoir et une longue période de silence, les Mauritaniens étaient en droit d'attendre de cet évènement autre chose qu'un simple exercice d'autocélébration et de justification du bilan. Ils espéraient une lecture lucide et sans complaisance des profondes mutations que traverse notre pays, une vision claire de l'avenir et des engagements concrets, répondant aux préoccupations et aux attentes des citoyens.

Dans un exercice sémantique destiné à donner le sentiment qu'il entend le mécontentement qui monte dans le pays, le Président concède lui-même la persistance de plusieurs problèmes. Mais reconnaître un problème ne suffit pas à le résoudre. Derrière un langage technocratique soigneusement lissé, mais inaccessible au plus grand nombre, il nous a parlé de résultats grandioses dans tous les secteurs, sans jamais nous dire quelle Mauritanie il voudrait construire, énumérant des réalisations, sans nous expliquer quelles

transformations structurelles elles ont pu produire, détaillant les ressources mobilisées, sans répondre à la seule question qui vaille : En quoi les milliards investis depuis sept ans ont changé concrètement la vie quotidienne des Mauritaniens ? Où sont les changements mesurables dans l'emploi, l'éducation, la santé, l'accès à l'eau et à l'électricité, les infrastructures, le pouvoir d'achat et les conditions de vie ? Qu'a-t-on fait de concret pour faire reculer la pauvreté et la corruption, pour promouvoir la justice et, surtout, la cohésion sociale ?

C'est à cette réalité vécue quotidiennement par les citoyens que doit se mesurer un bilan, et non à la quantité de projets annoncés ou de ressources mobilisées. Ce qui compte, c'est l'impact tangible de ces investissements sur la vie des Mauritaniens. Or, le paradoxe de ces sept années est précisément là : Jamais la pression fiscale et les ressources budgétaires n'ont atteint de tels niveaux, sans toutefois que cette abondance de ressources se traduise par une transformation à la hauteur des potentialités du pays ou une amélioration perceptible des conditions de vie des populations. Ce paradoxe est d'autant plus saisissant que le PIB de la Mauritanie, porté notamment par le gaz de Grand Tortue Ahmeyim, s'apprêterait pourtant, selon des prévisions sérieuses, à bondir de moitié en quelques années. Comment alors expliquer qu'une telle accumulation de recettes publiques, conjuguée à une croissance économique appelée à connaître un tel saut, ne se traduise pas par une amélioration à la hauteur des attentes et des besoins des Mauritaniens ? La véritable question n'est pas de savoir combien l'État a mobilisé ou dépensé, mais ce que ces ressources ont

effectivement changé dans la vie des citoyens. C'est à cette aune, et non à celle des chiffres et des discours, que se mesure la pertinence des politiques publiques et la réalité d'un bilan.

Le problème n'est donc pas seulement ce que dit le Président, mais bien l'écart entre ce qu'il dit et ce que les Mauritaniens vivent.

« Est-ce le Président de la République qui est déconnecté de la réalité des citoyens, ou ce sont les citoyens qui sont devenus déconnectés du tableau que leur présente ce dernier ? »

Lors de cette conférence de presse, les Mauritaniens ont surtout eu le sentiment d'avoir devant eux un Président prisonnier d'élites soucieuses de lui présenter une image déformée ; des élites qui lui rapportent que tout va bien, que les résultats sont exceptionnels, que la corruption recule et que les institutions fonctionnent, alors que jamais le décalage entre cette image idyllique et la perception des citoyens n'a été aussi grand. Le plus préoccupant est que le Président semble désormais avoir si bien intégré ce récit, qu'il en reprend mécaniquement les éléments de langage sans en questionner la pertinence, ni le croiser avec la perception populaire. Il faudrait, en effet, être profondément déconnecté de la réalité du pays pour affirmer que la corruption aurait reculé, alors que les Mauritaniens la vivent au quotidien, lorsqu'il s'agit de la moindre démarche quotidienne, qu'il s'agisse de souscrire un abonnement d'eau ou d'électricité, de

dédouaner des marchandises ou d'effectuer la moindre formalité administrative. C'est précisément là que se situe le problème : Le Président ne semble plus seulement entouré d'un système qui lui cache la réalité ; il est devenu prisonnier du récit que ce système lui présente.

Je dois le dire franchement : cette situation m'a presque inspiré de la compassion pour le Président. Il y a en effet quelque chose de profondément pathétique à voir un chef d'État entouré d'une cour des miracles qui lui cache la réalité, le rassure à longueur de journée et lui présente un tableau imaginaire, pendant qu'elle continue de profiter de la situation pour s'enrichir sans limites. C'est pourquoi je ne veux pas seulement combattre le Président mais, et je le dis avec gravité et non sans compassion : sauver ce dernier de ceux qui prétendent le servir, qui lui cachent la réalité du pays, qui l'encouragent dans l'autosatisfaction et le coupent de ses concitoyens, qui utilisent son pouvoir pour leurs intérêts et qui, demain, le laisseront seul porter la responsabilité des turpitudes. Car ceux qui lui disent aujourd'hui que tout va bien ne seront pas là, demain, pour répondre de ce qui ne va pas. Ils auront profité de la proximité du pouvoir et accumulé les privilèges et les richesses, tandis que le Président restera, lui, comptable devant Allah SWT et devant l'Histoire de ce qui aura été fait durant sa gouvernance. Au demeurant, ce sont exactement les mêmes qui avaient servi avec zèle son prédécesseur, avant de l'abandonner sans état d'âme à son sort.

Voilà pourquoi il faut aujourd'hui libérer le Président de cette bulle d'autosatisfaction et lui permettre de voir la réalité en face. Ce n'est pas

lui rendre service que de lui dire que tout va bien quand les Mauritaniens vivent le contraire ; ce n'est pas le servir et encore moins le pays, que de lui présenter un tableau idéalisé de ses réalisations supposées, alors que tout témoigne du contraire. Au-delà des discours flatteurs et des rapports pompeux qu'on lui présente, il y a des centaines de milliers de citoyens qui manquent d'eau potable, d'électricité, de soins, d'une éducation de qualité et d'emplois. Il y a aussi une corruption qui continue de favoriser l'enrichissement ostentatoire d'une minorité, pendant que la majorité peine à vivre dignement. C'est cette réalité, si difficile soit-elle, que le Président doit regarder en face et confronter, au lieu de se complaire dans le récit lénifiant qu'on lui sert.

En ce sens, une évaluation objective de la prestation du Président et du bilan de son gouvernement met en évidence une approche davantage technocratique que stratégique. Son intervention s'est focalisée sur des chiffres, dont la portée et la fiabilité restent à établir, ainsi que sur une litanie de réalisations disparates, sans fil conducteur les insérant dans une vision d'ensemble visant la transformation structurelle du pays. De même, le gouvernement communique davantage sur les instruments bureaucratiques, tels que les réunions techniques, les comités interministériels, les visites de terrain, ou encore le suivi routinier des activités, que sur l'impact de ses politiques sur la vie des populations. Certes, cette méthode peut permettre de mieux contrôler l'appareil administratif, mais elle reste largement insuffisante pour traiter efficacement les problèmes structurels d'un pays confronté à des défis

aussi profonds que ceux de la Mauritanie. Un pays ne peut se construire par l'addition d'actions dispersées sans une vision politique capable de définir des priorités, de hiérarchiser les urgences et de mobiliser durablement les ressources autour des transformations structurantes. Elle suppose également des décisions de rupture, capables de créer une dynamique irréversible de changement. Gouverner ne consiste pas seulement à administrer ce qui existe ; c'est aussi savoir où l'on veut conduire le pays, quelles transformations on souhaite engager et comment mobiliser l'ensemble des moyens de l'action publique pour y parvenir.

Le déphasage entre le Président et la perception populaire apparaît nettement lorsque le chef de l'État exprime son entière satisfaction à l'égard d'un gouvernement devenu pourtant l'un des plus impopulaires de l'histoire contemporaine du pays ; un gouvernement dirigé par un premier ministre qui se comporte comme un agent de prélèvement, davantage préoccupé par la collecte des taxes que par la redistribution équitable et inclusive, au risque d'aggraver de nourrir la colère populaire. De fait, dans son discours d'autosatisfaction, le Président ne semble pas mesurer la portée sociale de la multiplication des taxes qui, combinée à la hausse continue du prix des hydrocarbures, du gaz domestique et des denrées alimentaires, réduit progressivement le pouvoir d'achat des plus pauvres. Il ne semble pas davantage percevoir que ces mesures, appliquées dans un contexte de précarité et de fortes inégalités, frappent les plus pauvres de manière disproportionnée. Il n'a pas davantage réalisé qu'elles pourraient transformer les frustrations

accumulées en une colère ouverte et alimenter une confrontation entre une minorité qui profite du système et une majorité qui peine à survivre. Cette fracture sociale est désormais perceptible par tous ou presque, excepté le Président.

Pourtant, le Président peut aisément évaluer la performance de son gouvernement. Il lui suffit d'aller sur le terrain, de rencontrer et d'écouter les populations, plutôt que de s'en remettre aux collaborateurs complaisantes et flagorneurs qui l'entourent. Il aurait alors entendu, partout, le même constat sur le maigre bilan d'un gouvernement qui a pourtant bénéficié d'importantes ressources et de toute la latitude nécessaire pour conduire les affaires du pays. Le constat serait alors sans appel : Recul de la confiance dans la capacité de l'État à répondre aux attentes, érosion de l'espoir de réforme et sentiment croissant d'immobilisme.

Le déphasage est là. Il se situe dans l'obstination du Président à continuer de faire confiance à des élites décriées par une grande partie des Mauritaniens, y compris au sein de sa propre majorité ; des courtisans dépourvus de vision et d'ambition pour le pays, qui se complaisent dans l'autosatisfaction et sont incapables de construire un État moderne à la hauteur des ressources et des potentialités du pays. À les écouter, on croirait qu'un État se bâtit essentiellement à coup de taxes, dont les plus pauvres assument une part prépondérante par comparaison avec leur revenu. Ils semblent ainsi pourtant oublier qu'un État moderne se construit d'abord avec des institutions solides et, surtout, des élites capables de transformer les ressources en politiques

publiques efficaces, en infrastructures structurantes, en opportunités économiques et, au bout du compte, en progrès cumulatifs pour les populations. Les ressources confèrent les moyens de transformer un pays, mais seules une vision et la fermeté permettent de le faire.

SECTION 02

La question constitutionnelle et les ambiguïtés présidentielles

LE PASSAGE DE LA conférence de presse consacré à la question de la limitation des mandats présidentiels est sans doute le plus préoccupant. Le Président y affirme, en effet, ne pas voir de lien avec le dialogue politique en gestation. Or, à quoi sert un dialogue politique, sinon à traiter les questions qui divisent la classe politique, nourrissent les inquiétudes de l'opinion et pourraient menacer la stabilité du pays ? La durée et la limitation des mandats en font incontestablement partie de ces questions et se trouve au cœur des préoccupations exprimées par de larges pans de la classe politique et de l'opinion publique. A ce titre, elle méritait une réponse claire, sans détour ni équivoque.

Le Président pouvait clore ce débat qui empoisonne la vie politique en une phrase ; il pouvait dire qu'en sa qualité de garant de la Constitution, il respectera strictement les limitations du mandat présidentiel et ne soutiendra aucune modification destinée à contourner les verrous protégeant l'alternance. Il a opté pour le choix douteux de ne pas le faire, se contentant d'une réponse elliptique, affirmant qu'il ne violerait pas la Constitution. Mais ne pas violer la Constitution ne répond pas à toutes les inquiétudes. La question posée n'est pas seulement de savoir s'il entend respecter la Constitution telle qu'elle existe aujourd'hui ; elle

était aussi de savoir s'il entend défendre les garde-fous constitutionnels et s'opposer à toute tentative de les modifier pour rester au pouvoir. C'est précisément sur ce point essentiel que les Mauritaniens attendaient une clarification définitive et qu'ils sont restés sur leur faim.

*« Le Président pouvait dissiper le doute sur 2029 en une phrase.
Il a choisi de ne pas le faire. »*

En effet, une modification constitutionnelle adoptée conformément aux procédures respecterait, sur le plan formel, la lettre de la constitution, mais en violerait l'esprit. C'est précisément pour cette raison que le doute persiste. Le Président dispose d'une majorité parlementaire qui rendrait une telle révision mathématiquement possible à tout moment. Au-delà des artifices juridiques, le débat porte principalement sur la volonté politique de préserver ou non les verrous qui empêchent la perpétuation du pouvoir.

Cette ambiguïté est d'autant plus troublante qu'elle contraste avec un précédent révélateur. Lorsque, au cours d'une visite dans les régions de l'Est, des notables avaient évoqué la succession présidentielle et encouragé la candidature éventuelle du ministre de la Défense, le Président avait réagi avec une fermeté inhabituelle, jugeant prématuré de parler de 2029. A l'évidence, cette fermeté tranche étrangement avec la prudence et l'ambiguïté lorsqu'il s'agit de garantir clairement que les règles relatives à la limitation des mandats ne seront pas modifiées ?

« Pourquoi le Président réagit-il aussi fermement quand des notables évoquent sa succession, et reste-t-il flou lorsqu'on lui demande de respecter l'alternance ? »

Les Mauritaniens ne demandent pas au Président de révéler ses intentions personnelles ; ils en attendent quelque chose de beaucoup plus simple : les rassurer qu'il ne cherche pas à modifier les règles constitutionnelles relatives à la durée du mandat et qu'il ne soutiendra aucune initiative visant à les contourner. Tant qu'il ne le dira pas de manière claire, le doute restera. Et ce doute, contrairement à ce que le Président semble penser, ne vient pas de ceux qui posent la question ; c'est son refus de la dissiper qui l'entretient.

SECTION 03

La corruption, les chiffres du pouvoir et la réalité du pays

S'IL Y A UNE question où la réaction du Président était attendue par tous, c'est bien celle de la corruption. Celle-ci est au cœur de la confiance des Mauritaniens envers les élites dirigeantes. Parce qu'ils la considèrent comme le principal fléau qui mine le développement du pays. Or le Président, une fois de plus, est apparu en total déphasage avec la perception unanime. Devant des téléspectateurs ahuris, il a déclaré que notre pays n'est pas confronté à un niveau élevé de corruption, alors même que ce phénomène, qui s'est étendu pendant le règne de M. Ould Abdel Aziz, continue de prospérer de manière spectaculaire sous la gouvernance de l'actuel chef de l'Etat.

Pourtant, quelques indicateurs auraient suffi à édifier les sceptiques : Le maintien de présumés corrompus aux plus hautes responsabilités de l'appareil d'État, le maintien à des postes d'ordonnateurs du budget de responsables tenus de rembourser des détournements de deniers publics, au termes d'arrangements conclus avec l'Inspection générale d'État, le développement spectaculaire des marchés de gré à gré échappant à toute concurrence, la liste est longue des indices qui montrent la complaisance, sinon la connivence, avec les élites corrompues. A cela s'ajoutent l'enrichissement sans cause et

ostentatoire, le train de vie dispendieux de certains hauts fonctionnaires et, surtout, le règne de l'impunité... Le Président aurait pu, au demeurant, consulter le classement de la Mauritanie dans le cadre de l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, au 128e rang sur 180 pays en 2023, en recul par rapport aux années précédentes. Un chiffre qui confirme ce que les citoyens vivent au quotidien.

Or, le Président affirme, de manière paradoxale, que la corruption recule, au motif que les ressources financières de l'État augmentent et permettent de financer davantage de projets. Venant d'un chef d'État, un tel raisonnement révèle surtout les limites de ses conseillers, contraints de recourir aux arguments les plus invraisemblables pour nier l'indéniable et tenter de couvrir l'ampleur de la prédation. Un État peut voir ses recettes augmenter par la production gazière, la conjoncture minière, l'inflation ou la pression fiscale, tout en connaissant, simultanément, une corruption considérable. Il existe d'ailleurs souvent une corrélation étroite entre l'augmentation des ressources et l'ampleur de la corruption, compte tenu de la croissance des opportunités. La bonne question n'est pas combien l'État collecte, mais plutôt comment l'argent public est géré, les marchés attribués, les contrôles exercés, les irrégularités sanctionnées, les patrimoines surveillés, comment les citoyens peuvent vérifier l'utilisation de l'argent public. Pourquoi le Président n'a-t-il pas vérifié les indicateurs de transparence et de traçabilité de la gestion publique, d'indépendance des mécanismes de contrôle, d'efficacité de la justice, de sanction

effective des auteurs, de protection des lanceurs d'alerte ? Sur ce terrain, le bilan du gouvernement est loin d'être satisfaisant.

« Depuis quand l'augmentation des recettes publiques est-elle devenue un indicateur de recul de la corruption ? »

Un simple regard sur le poulx de la rue, indicateur plus fiable que tous les classements internationaux, aurait pourtant suffi à l'édifier. Pour les Mauritaniens, la corruption est devenue l'une des principales variables explicatives de l'inefficacité des services publics, de l'inexécution des projets, de l'attribution opaque des marchés publics et de l'enrichissement spectaculaire des proches du pouvoir. Le Président peut contester cette perception. Il ne peut l'ignorer.

LA FISCALITÉ PRÉDATRICE OU L'ÉTAT CONTRE LA SOCIÉTÉ

LA GOUTTE QUI FAIT déborder le vase est sans doute la politique fiscale pour le moins agressive du gouvernement actuel, que le Président n'a jugé nécessaire ni d'évoquer, ni d'expliquer. Il est naturel qu'un État recourt à l'impôt pour couvrir ses couts de fonctionnement et financer les dépenses sociales et l'investissement public. Toutefois, Le problème surgit lorsque la fiscalité se transforme en fardeau pour les citoyens sans contrepartie tangible en termes de services rendus. Des impôts sans retour concret en termes d'accès à l'éducation, à la santé ou en infrastructures deviennent une source de mécontentement social. Il

n'est d'ailleurs pas étonnant que la plupart des grandes révolutions furent, à l'origine, des révoltes contre une pression fiscale devenue intenable.

Au lieu de servir la société, ce gouvernement fait supporter au peuple le coût de son propre train de vie, à travers toutes sortes d'impôts et de taxes, jusqu'aux plus invraisemblables. L'épisode récent du 'dédouanement' des téléphones déjà en circulation ou encore des nouvelles taxes sur les transactions digitales, sont encore dans toutes les mémoires. De même, des dépenses qui n'affectent en rien la vie des citoyens continuent d'obérer le budget de l'État, alors que l'investissement dans les services essentiels demeure insuffisant. L'appareil d'État se transforme ainsi en mécanismes de collecte, conçus pour ponctionner les revenus des citoyens, plutôt que de créer les conditions d'une prospérité partagée.

« Un État qui prélève sans jamais rendre de comptes ne collecte pas l'impôt ; il organise la rente. »

Cette politique fiscale, qui frôle les limites de l'absurde, se situe dans le prolongement de l'approche agressive conduite pendant la dernière décennie sous la houlette du Premier ministre actuel, alors ministre des Finances et artisan d'une réforme fiscale menée sans contrepartie sociale. Sous prétexte de pallier la chute des cours du fer, principale source de recettes d'exportation du pays, elle a obéré les revenus des

ménages et les profits du secteur privé, favorisant ainsi une expansion massive du secteur informel.

Face à une batterie d'impôts et des taux confiscatoires, il est devenu rationnel pour un opérateur économique de dissimuler son activité ou une partie de ses bénéfices pour ne pas s'exposer au diktat des services fiscaux, encourageant ainsi l'évasion et la fraude fiscales. A chaque fois qu'un opérateur économique choisit la transparence, il est immédiatement assailli par le fisc, les douanes et la Somelec. Or, nul n'est prêt à accepter que l'État prélève 30 % de ses bénéfices sans offrir de contrepartie claire en retour. Dans ces conditions, le taux de l'économie informelle en Mauritanie ne cesse de croître, pour dépasser aujourd'hui la barre des 80 %, selon les estimations du FMI et de la Banque mondiale. Un chiffre qui place le pays parmi les économies les plus informalisées de la région, et qui constitue un indicateur patent de l'échec de la politique fiscale.

Par ailleurs, le Président ne semble pas conscient que cette fiscalité décourage l'investissement et la création d'emplois. Les hommes d'affaires détiennent les capitaux, mais la crainte de la pression fiscale excessive les dissuade d'investir.

Une solution raisonnable consisterait à plafonner les prélèvements publics à 20 %, en élargissant la base imposable, et en ciblant équitablement les grandes fortunes et les activités polluantes plutôt que les PME déjà fragilisées. Il est bien connu qu'au-delà d'un certain seuil,

l'excès d'imposition ne fait pas grimper les recettes, mais les réduit, en comprimant l'assiette taxable elle-même.

Par ailleurs, le réexamen des dépenses publiques ne s'est jamais imposé comme une priorité pour le gouvernement. Plutôt que d'augmenter les ressources par une imposition tous azimuts, le contexte exigeait de réduire la voilure de l'État, de supprimer les institutions inutiles, d'alléger l'hypertrophie de l'administration, et d'orienter les ressources disponibles vers l'investissement productif, les infrastructures et les services de base. Les taxes et les impôts excessifs ne produisent pas de développement ; Ils creusent plutôt le fossé entre l'État et la société. Avec le temps, ils génèrent un ressentiment profond, porteur de risques politiques et sociaux. L'Histoire enseigne que les États ne s'effondrent pas seulement sous le poids des crises économiques ou des guerres civiles, mais aussi lorsque la confiance entre l'État et la société se brise. La pression fiscale abusive fut l'un des catalyseurs majeurs des révoltes populaires, de la Révolution française de 1789 au Printemps arabe de 2011. Dans chaque cas, l'étincelle était le mécontentement social, mais le combustible fut toujours l'épuisement de la légitimité.

UN DOSSIER QUI RÉSUME TOUT : LE 'COUVRE-FEU ÉNERGÉTIQUE'

UN SEUL EXEMPLE QUE le Président a occulté lors de sa conférence de presse suffit à rendre concret ce que les statistiques masquent, à savoir le couvre-feu imposé au prétexte d'économiser du carburant après la fermeture du détroit d'Ormuz. Aucun autre pays de la région ou

d'ailleurs n'a imposé une telle mesure à sa population. Là où la plupart des États mettent des réserves stratégiques, diversifient leurs circuits d'approvisionnement ou activent des mécanismes de solidarité régionale, pour pallier les effets de la crise, notre pays a choisi de plonger sa population dans l'obscurité. Curieuse manière de répondre au défi mais elle a, au moins, le mérite de l'originalité.

« Le gouvernement a coupé la lumière aux Mauritaniens parce qu'il avait laissé s'éteindre le contrôle des finances publiques. »

Ce cas illustre parfaitement le bricolage technocratique érigé en mode de gestion des affaires publiques. Les politiques d'austérité engagées par le gouvernement, loin de produire les effets stabilisateurs attendus, semblent accélérer les déséquilibres qu'elles sont censées corriger. Le couvre-feu n'a pas seulement restreint les mobilités économiques et sociales, il a également ouvert l'opportunité aux commerçants d'en tirer prétexte pour donner un coup de pouce aux prix. Ce type de mesures, appliqué sans réflexion approfondie ni mécanismes compensatoires, ne produit qu'une perturbation supplémentaire du marché, aggravant encore la pression sur les ménages.

Ce constat ne prend toute sa dimension que si on le relie au 'dossier Addax'. L'instauration d'un couvre-feu pour limiter la consommation d'hydrocarbures n'est pas une mesure de crise, mais l'aveu d'un échec patent ; celui de constituer des réserves stratégiques, avec des

infrastructures de stockage suffisantes, afin de garantir l'approvisionnement du pays et sa souveraineté énergétique. Cette décision met crûment en lumière les conséquences du monopole de fait accordé à Addax Energy, qui maintient le pays dans une dépendance extrême, où la moindre turbulence des marchés internationaux suffit à provoquer la pénurie. Ce 'couvre-feu énergétique' constitue l'aveu flagrant d'une incapacité à protéger le pays face à une crise prévisible.

Un récent rapport de la Cour des comptes a révélé une réalité accablante : Le dépôt d'hydrocarbures de Nouakchott, situé dans la zone du Port de l'Amitié, qui alimente presque tout le pays, est laissé à l'abandon depuis 2005. Le système d'alarme est hors service, détruit par la rouille, les réservoirs anti-incendie connaissent des fuites, la salle de contrôle fonctionne presque manuellement. Cette situation résulte d'un laisser-aller généralisé : aucune maintenance n'a été effectuée depuis dix-neuf ans, alors même que la loi impose une révision quinquennale. Dix-neuf ans d'inaction pour maintenir une infrastructure stratégique, n'est pas de la négligence, cela s'appelle un sabotage organisé. On ne laisse pas une infrastructure stratégique se décomposer pendant des décennies sans raison. Serait-ce la volonté de maintenir le pays dans une dépendance permanente ? On est en droit de se poser la question, car sans capacités de stockage, toute nation vit sous la menace constante de la rupture d'approvisionnement. Chaque cargaison devient une urgence, servant alors de prétexte au renouvellement automatique de contrats d'approvisionnement conclus

dans l'opacité. Et chaque reconduction s'accompagne de son lot d'intermédiaires et de rétro-commissions.

Le pouvoir se vante d'avoir dépensé 50 milliards d'anciennes ouguiyas pour maintenir artificiellement les prix des carburants. En réalité, ce chiffre illustre moins une réussite qu'un immense gâchis. Une fois ces milliards consommés, il n'en restera rien. Pas une infrastructure. Pas un investissement. Pas un seul actif stratégique appartenant au peuple mauritanien. La Mauritanie dispose aujourd'hui d'une capacité de stockage des hydrocarbures raffinés d'environ 379 000 m³, essentiellement répartie entre Nouakchott et Nouadhibou. Les installations actuellement en construction ajouteront 100 000 m³, portant cette capacité à près de 479 000 m³, soit environ 136 jours de consommation. Mais avec les 50 milliards d'anciennes ouguiyas engloutis dans des mesures de soutien conjoncturel, notre pays aurait pu financer plus de 360 000 m³ de capacités supplémentaires. La Mauritanie disposerait alors d'environ 840 000 m³ de stockage, soit près de 239 jours de consommation, l'équivalent de huit mois d'autonomie stratégique. Voilà ce qui sépare une politique de circonstance d'une véritable politique d'État.

Un État responsable transforme les périodes de crise en opportunités d'investissement. Il construit des infrastructures qui protègent durablement le pays contre les chocs internationaux, permettent d'acheter les carburants lorsque les prix sont favorables, réduisent les coûts d'approvisionnement et renforcent la souveraineté énergétique nationale. Le pouvoir, lui, préfère dépenser sans construire. Il privilégie

les effets d'annonce aux investissements structurants. Il traite les symptômes sans jamais préparer l'avenir.

Cette absence de vision coûte extrêmement cher au pays. Avec une capacité comprise entre 800 000 et 1 000 000 m³, comparable à celle des îles Canaries, la Mauritanie aurait les moyens de devenir une véritable plateforme pétrolière régionale au service du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Les ports de Nouadhibou et de Nouakchott pourraient devenir des centres majeurs de soutage maritime, attirer les opérateurs internationaux, créer des milliers d'emplois directs et indirects et générer des recettes nouvelles pour l'économie nationale.

Au lieu de préparer cette ambition, le régime continue d'administrer le pays sans perspective stratégique. Il consomme aujourd'hui les ressources qui devraient financer la puissance économique de demain. Depuis plusieurs années, cette gouvernance est marquée par la même logique. On gère l'urgence au lieu d'anticiper. On distribue au lieu d'investir. On dépense au lieu de bâtir. La Mauritanie mérite mieux qu'une politique de court terme. Elle a besoin d'un État qui pense en décennies, pas en communiqués de presse. D'un État qui transforme les ressources publiques en infrastructures, en emplois, en souveraineté et en prospérité. Le véritable développement ne consiste pas à dépenser toujours plus d'argent public. Il consiste à laisser derrière soi des réalisations qui continueront de servir le pays pendant cinquante ans. C'est cela, gouverner. Tout le reste n'est que gestion de l'immédiat.

L'extension des capacités de stockage mettrait fin à ce système, car des réserves stratégiques offriraient plus de stabilité, de visibilité et d'autonomie, en cas de crise. Mais l'indépendance dérange lorsqu'elle assèche les circuits parallèles de la prédation. Le pays manque de dépôts, mais pas de villas, de résidences secondaires à l'étranger, de voitures de luxe, ni de comptes à l'étranger pour ceux qui gravitent autour du pouvoir, à l'affut des moindres opportunités pour en tirer profit, au détriment de l'intérêt public.

Le régime ne se contente plus de dilapider les ressources, il confisque désormais la liberté de ceux qui en subissent les conséquences, en imposant l'obscurité à la population parce qu'il a éteint la lumière de la transparence dans la gestion des affaires publiques. Ce couvre-feu n'est pas une mesure exceptionnelle, il est le résultat direct des années de mauvaise gouvernance, de négligence coupable et de dépendance organisée.

La solution n'est pas d'imposer le black-out pour masquer les défaillances de l'État ; elle est de mettre fin aux monopoles, de demander des comptes à ceux qui ont négligé de maintenir les infrastructures de stockage ou dilapidé les fonds prévus à cet effet, et de bâtir des capacités à la hauteur des ambitions d'un pays souverain. Ce dont le pays a besoin, ce n'est pas davantage de restrictions, mais d'une gouvernance plus vertueuse et transparente : Des contrats rendus publics, une concurrence restaurée, des commissions occultes prohibées, et une règle simple : La liberté des citoyens ne doit jamais être sacrifiée pour protéger les privilèges de quelques-uns.

SECTION 04

La Cour des comptes et l'absence de suites convaincantes

LE PRÉSIDENT A PARLÉ de lutte contre la corruption sans conviction, tant ce dossier interroge la permissivité flagrante du régime. A l'instar de l'Inspection générale d'État et des autres organes de contrôle, la Cour des comptes produit des rapports, relève régulièrement des irrégularités, identifie des responsables. Mais quelle suite leur est donnée ? C'est là que se situe le véritable problème, celui de la complaisance généralisée à l'égard des élites corrompues.

« Les rapports de contrôle ne doivent plus dormir dans les tiroirs. »

Combien de recommandations des rapports de la Cour sont effectivement appliquées ? Combien de sommes sont récupérées ? Combien de responsables sont sanctionnés ? Combien de dossiers sont transmis à la justice ? Combien aboutissent à des décisions définitives ? Et combien de personnes mises en cause se retrouvent, ensuite, réhabilitées sans que l'on en comprenne la raison ?

L'actualité récente rend ces interrogations incontournables. En juin 2026, les six derniers responsables encore poursuivis après avoir été mis en cause dans le rapport 2022-2023 de la Cour des comptes ont bénéficié d'un non-lieu, la décision judiciaire ayant conclu à l'absence d'infractions pénales constituées. Ce jugement soulève des questions politiques que le pouvoir ne saurait esquiver : Si les irrégularités relevées par un organe supérieur de contrôle ne débouchent sur aucune responsabilité pénale, qu'advient-il, a minima, des responsabilités administratives et financières ? Qu'advient-il des fonds et des irrégularités que les contrôleurs ont eux-mêmes constatées ?

Les Mauritaniens ne demandent pas une chasse aux sorcières. Ils demandent que les rapports de contrôle soient suivis d'effets, dans la transparence et dans toute la rigueur de la loi. La lutte contre la corruption n'est pas crédible si elle ne permet de briser le cycle de l'impunité : Un rapport est publié, une affaire éclate, des personnes sont poursuivies, puis blanchies ou réinstallées dans leurs fonctions, l'affaire s'éteint et tout recommence, à nouveau. Cette complaisance est une incitation à la récidive.

SECTION 05

L'Inspection générale d'État, une autonomie à démontrer

L'INSPECTION GÉNÉRALE D'ÉTAT EST placée sous l'autorité directe de l'Exécutif. Il ne s'agit pas de nier son utilité, mais de demander si elle dispose de garanties suffisantes d'autonomie pour mener à bien la mission qui lui est confiée. A défaut, elle fait figure de simple attribut cosmétique, destiné à donner le change, sans avoir d'impact réel. Qui définit ses priorités ? Qui détermine ses missions, et selon quels critères ? Qui décide de la suite donnée aux rapports ? Qui peut les consulter ? Pourquoi les résultats de ses activités restent-ils si peu visibles ?

Une inspection administrative doit s'effectuer selon des critères objectifs et rendre compte publiquement de ses activités. Lorsqu'un rapport révèle des faits susceptibles de constituer des infractions, la justice doit pouvoir en être saisie de manière automatique, sans interférence du pouvoir politique. Faute de quoi elle risque de devenir un instrument de règlement des comptes et de gestion politique de la corruption.

« L'Inspection ne doit pas devenir un instrument de gestion politique de la corruption. Une institution de contrôle ne doit jamais pouvoir être soupçonnée de choisir ses cibles en fonction des intérêts du pouvoir. »

Le Président affirme qu'il ne peut pas lutter seul contre la corruption. Sur ce point, nous sommes d'accord. Cette lutte doit être une œuvre collective et non celle d'un seul homme. Mais pour agir, les institutions de contrôle devraient être autonomes. La Cour des comptes, l'Inspection générale d'État, les organes de régulation des marchés publics, la justice, la presse, la société civile, le Parlement, tous devraient être mis à contribution, à l'ombre d'une volonté politique forte. Celle-ci, ne consiste pas à multiplier les déclarations contre la corruption, mais à accepter que les institutions enquêtent sur les puissants, y compris et surtout lorsqu'ils sont proches du pouvoir. C'est précisément là que le bât blesse.

SECTION 06

Le paradoxe du dossier de la décennie

L'ANCIEN PRÉSIDENT MOHAMED OULD Abdel Aziz a été poursuivi, jugé, condamné en appel, créant un précédent salutaire, même si on peut contester la régularité de son procès, en dehors des autres mis en cause, dont la responsabilité est tout aussi indéniable. Dans ces conditions, la question que se posent les Mauritaniens, et que le Président a passée sous silence, dépasse largement ce seul cas : Comment expliquer que des personnes ayant exercé des responsabilités importantes durant cette période citées dans le dossier, aient pu continuer, ou revenir, au cœur du dispositif de gouvernance du pays ?

Ce que les Mauritaniens demandent est simple : Une règle identique pour tous ; Une justice qui ne sélectionne pas ses cibles ; Une administration qui ne protège pas les puissants ; Un système où personne n'est protégé par ses relations. C'est cela, l'État de droit.

« Une lutte contre la corruption qui ne touche jamais les puissants et les alliés finit par ressembler à une lutte contre les petits et les faibles. »

Le problème fondamental du pouvoir actuel ne réside donc pas uniquement dans ses politiques ; il tient également et surtout à la nature des élites qui dirigent le pays. Confier la responsabilité de conduire l'action publique à des figures que l'opinion nationale perçoit largement comme des symboles de la corruption constitue un coup sévère porté à la crédibilité de l'État. Comment, en effet, convaincre les citoyens de la sincérité des discours sur la réforme lorsque les élites associées au désastre de la décennie passée sont, paradoxalement, chargées d'y remédier ? Le recyclage des corrompus ne rassure pas la société ; il renforce, au contraire, la perception d'une impunité institutionnalisée et d'une connivence des élites.

Aucun espoir de changement ne saurait émerger tant que l'on continue de conforter ces élites, dont la principale préoccupation demeure l'exploitation de l'influence que confère la proximité du pouvoir. Pourtant, au cours de la dernière décennie, ces élites ont largement démontré leurs limites. Ni les indicateurs économiques n'avaient connu d'amélioration significative, ni les problèmes structurels été résolus, ni les exigences de justice sociale été satisfaites. Comment de telles élites pourraient-elles aujourd'hui redresser le pays ?

La poursuite des responsables du régime précédent aurait pu constituer un moment fondateur pour l'État de droit et un précédent salubre, démontrant que nul n'est au-dessus des exigences de redevabilité. La mise en examen d'un ancien président pour corruption représentait une première dans un pays longtemps prisonnier d'une culture de l'impunité, mais la manière dont le dossier a été géré en a

considérablement affaibli la portée symbolique. Au lieu de marquer une rupture avec les pratiques du passé, elle a donné l'impression d'une justice sélective, poursuivant certains responsables, tout en épargnant d'autres acteurs, pourtant centraux dans la prise de décision, au gré de leur fidélité au nouveau pouvoir. Or, la corruption n'est jamais une simple affaire individuelle. Elle est, par nature, systémique.

Les principaux collaborateurs de Mohamed Ould Abdel Aziz n'ont pas été tenus responsables de leurs actes de la même manière qu'il l'a été lui-même. Ils ont été blanchis, sous prétexte qu'ils n'auraient fait qu'exécuter des ordres. Or, ils furent des partenaires directs dans les infractions commises, qui n'auraient jamais été possibles sans leur participation active. Exécuter des ordres manifestement illégaux ne constitue pas une excuse recevable. La loi offre à chacun la possibilité de refuser un ordre illégal ou de démissionner. Un ministre recevant un ordre verbal du chef de l'État lui demandant d'agir en violation de la loi ne peut être considéré comme un simple exécutant, mais comme un co-auteur ou un complice. Ce principe, consacré par le droit international pénal depuis les procès de Nuremberg, l'article 8 du Statut du Tribunal militaire international de 1945 ayant posé le fondement moderne de la responsabilité individuelle des gouvernants, en rejetant explicitement la défense des ordres supérieurs comme moyen d'exonération, est à la base même de l'État de droit.

SECTION 07

Marchés publics : lorsque le gré à gré sert à enrichir les proches du pouvoir

LE PRÉSIDENT AFFIRME QUE les marchés de gré à gré ont diminué, mais les chiffres qu'il avance ne suffisent pas à rassurer sur la réalité. En effet, pour juger de la transparence de la commande publique, il ne suffit pas de compter les marchés passés de gré à gré. Il faut regarder leur valeur, leur concentration, leurs bénéficiaires effectifs et les éventuels conflits d'intérêts, la nature des procédures utilisées, les dérogations accordées, l'exécution effective des contrats et les avenants qui les modifient après leur attribution. Un marché passé par appel d'offres mais exécuté sans contrôle n'est pas plus transparent qu'un marché de gré à gré. Il en a seulement la forme.

« Le problème n'est pas seulement combien de marchés de gré à gré ont été passés, mais de savoir qui les a obtenus, pour quels montants, selon quelle procédure et avec quels résultats. »

Le Président affirme n'accorder aucun privilège à sa famille ou à son entourage, mais nous n'avons pas à croire une déclaration sur parole. Aucune démocratie moderne ne fonctionne ainsi. Que les marchés publics soient publiés. Que les bénéficiaires effectifs soient connus. Que

les patrimoines soient contrôlés. Que les conflits d'intérêts soient déclarés. Que les rapports d'audit soient rendus publics. Que les procédures dérogatoires soient justifiées. Que les lanceurs d'alerte soient protégés. Que les fortunes subites soient contrôlées pour en vérifier l'origine. Voilà comment on combat les soupçons, pas par des déclarations, mais par des mécanismes. Les Mauritaniens s'interrogent sur les raisons pour lesquelles l'État ne leur donne pas les moyens de distinguer l'enrichissement légitime de celui frauduleux.

« La transparence est le meilleur moyen de faire taire les soupçons. »

QUAND LE PATRONAT DEVIENT LE RELAIS DU POUVOIR

CETTE CONFUSION DES RÔLES, du sommet de l'État jusqu'au monde des affaires, est le symptôme d'un mal plus profond, l'absence de direction stratégique. Dans une démocratie saine, le patronat représente les entreprises, défend la libre entreprise et agit parfois comme contrepoids face au pouvoir politique, une fonction essentielle à l'équilibre des régimes démocratiques. Son rôle est de porter la voix du secteur privé, de réclamer des règles équitables et de protéger un environnement favorable à la concurrence saine, l'investissement et l'emploi. Mais lorsque la politique s'en mêle, cette mission se brouille et le patronat devient un rouage politique. C'est précisément ce que révèle aujourd'hui la situation dans notre pays.

Lorsque le chef du patronat défend publiquement le bilan du gouvernement comme un représentant officieux du régime, il ne représente plus les entrepreneurs, mais le pouvoir. Cette confusion des rôles est le signe d'un capitalisme de connivence, qui constitue l'un des principaux obstacles à la croissance dans les économies rentières, là où la frontière entre intérêts privés et publics s'estompe progressivement.

Dans une économie normale, la réussite repose sur la compétence, l'innovation et la capacité à créer de la valeur. Mais lorsque la proximité politique devient un avantage décisif, une autre réalité s'installe. La loyauté au pouvoir compte davantage que la performance. Le patronat n'est pas censé applaudir les décisions publiques. Il est censé défendre les entreprises, y compris lorsqu'il faut contester les choix qui freinent la concurrence ou pénalisent l'investissement. Quand cette indépendance disparaît, le marché cesse d'être libre, il devient le prolongement de l'espace politique.

Certaines images valent plus qu'un long discours. La scène du chef du patronat tirant le président de la République par la main lors de la visite d'exposition a marqué l'opinion. Au-delà du protocole, elle cristallise un malaise. Dans une République, le chef de l'État incarne l'autorité publique. Mais lorsque cette hiérarchie paraît s'inverser, l'on se demande qui conduit réellement le pays. Cette image n'a pas seulement été perçue comme une maladresse protocolaire, elle a été interprétée comme le symbole d'un pouvoir politique cultivant des accointances douteuses avec les agents économiques, voire soumis à leurs desiderata au point de brouiller les rôles.

Lorsque l'argent semble s'imposer au sommet de l'État, ce n'est pas seulement l'image du président qui est fragilisée, c'est la perception même de l'autorité publique et de la fonction qui se dégrade. Le problème n'est pas qu'un entrepreneur soit influent, mais que le pouvoir politique donne le sentiment d'accepter une relation de familiarité qui en parasite la dignité institutionnelle.

Le plus révélateur est peut-être le malaise qui grandit au sein même du monde des affaires. De nombreux entrepreneurs ne se reconnaissent plus dans cette situation, dénonçant un système verrouillé, où l'accès aux marchés publics semble réservé à un cercle réduit d'acteurs entretenant une proximité particulière avec le pouvoir ; un système où les élites politiques et économiques fusionnent au sein d'un même cercle d'intérêts croisés.

Lorsque les opportunités économiques se concentrent entre les mains d'un nombre restreint d'acteurs, la concurrence s'affaiblit progressivement. Les situations de monopole se multiplient, tandis que la transparence et l'équité du marché reculent. Les nouveaux entrepreneurs peinent alors à émerger, confrontés à la captation des principaux leviers économiques par quelques groupes privilégiés. Dans un tel contexte, il devient difficile pour le pays de s'industrialiser, de diversifier son appareil productif et de créer suffisamment d'emplois. L'économie reste enfermée dans une logique de rente, de marchés protégés et de positions dominantes.

SECTION 08

Après sept ans de mandat et des milliers de milliards dépensés, où sont les transformations structurelles ?

IL EST UNE RÉALITÉ que les statistiques avancées par le Président ne sauraient occulter : l'état du pays lui-même. Quand l'accès à l'eau potable reste précaire pour une grande partie de la population, que l'électricité demeure un privilège plutôt qu'un service universel, que l'école ne parvient pas à doter les enfants des compétences essentielles, et que les structures de santé comme les infrastructures routières accusent de profondes insuffisances, le décalage entre les chiffres et le vécu quotidien devient évident. Lorsque, de surcroît, plus d'un jeune sur cinq est au chômage et que l'économie informelle représente plus de 80 % de l'activité économique, la corruption n'apparaît plus comme une question abstraite. Elle devient un enjeu de développement, de justice sociale et de stabilité.

« Le problème n'est pas combien l'État dépense. Le problème est ce que les Mauritaniens obtiennent en retour. »

Sur sept années de pouvoir, les budgets de l'État ont représenté des montants considérables. Les Mauritaniens s'interrogent sur les résultats structurels obtenus avec de tels moyens. Où est le grand réseau routier national ? Où est la modernisation du transport ? Où est la politique ferroviaire capable d'accompagner le développement minier et industriel ? Où sont les infrastructures sanitaires à la hauteur des besoins de la population ? Où est l'école qui prépare réellement notre jeunesse à l'économie numérique, aux hydrocarbures, au gaz, aux industries extractives modernes, aux énergies renouvelables ? Où est la politique industrielle ? Où est la transformation de l'agriculture ? Où est la stratégie nationale de création massive d'emplois ?

« Le problème de la Mauritanie n'est pas un problème de ressources, mais un problème de gouvernance et d'allocation des ressources. »

SECTION 09

Les aides sociales ne remplacent pas une politique sociale

LE PRÉSIDENT PRÉSENTE AVEC satisfaction les programmes sociaux du gouvernement comme l'une des réussites de son bilan. Nous ne contestons ici ni la nécessité ni l'urgence de soutenir les couches les plus vulnérables, tout au contraire. Mais une politique sociale digne de ce nom ne peut se résumer à distribuer une modeste aide financière périodique à des citoyens qui restent durablement dépendants. La pérennisation de l'assistance ne saurait servir d'alternative à une véritable autonomisation, seule susceptible de sortir ces populations du cercle vicieux de la pauvreté et de la misère.

« Les mauritaniens ne demandent pas des trains à grande vitesse. Ils demandent juste de l'eau, de la lumière et une école qui tienne ses promesses. »

Une aide ponctuelle peut soulager un besoin immédiat, mais elle ne rend pas ses bénéficiaires plus autonomes, pour autant. Elle ne transforme pas davantage l'économie, ni ne crée pas des emplois, construit d'école ou d'hôpital. Elle ne raccorde pas davantage une famille à l'eau potable, ni ne forme un jeune ou l'aide à créer son

entreprise. À cela s'ajoute un chiffre qui parle de lui-même : L'aide sociale directe, à travers le programme Taazour, ne représente qu'environ 5 % du budget de l'État, alors qu'un impact réel sur la pauvreté aurait requis d'investir une part beaucoup plus significative, répartie à travers l'ensemble des secteurs.

Une véritable politique sociale, loin des soucis électoralistes, transforme les bénéficiaires en citoyens autonomes, en investissant massivement dans l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, le logement, la formation, l'emploi et les infrastructures. Le citoyen mauritanien n'est pas quelqu'un à qui l'on distribue périodiquement une obole pour acheter sa reconnaissance électorale. Il mérite bien davantage, car il est titulaire de droits.

SECTION 10

La protection des lanceurs d'alerte, un test de sincérité

LE PRÉSIDENT A ÉVOQUÉ la protection aux lanceurs d'alerte en s'engageant à les protéger. Or les faits le contredisent.

Un régime engagé dans cette lutte protège celui qui apporte, de bonne foi, des informations permettant de démasquer les malversations. Un système qui intimide, poursuit et réduit au silence les lanceurs d'alerte, décourage précisément ceux dont l'action pourrait mettre au jour ces crimes. Le cas de Mohamed Ould Ghadde est à cet égard révélateur. Traîné en justice et emprisonné pour avoir révélé les malversations liées à un groupe privé.

« Un système qui intimide, poursuit et réduit au silence les lanceurs d'alerte décourage précisément ceux dont l'action pourrait mettre au jour ces crimes. »

La Mauritanie doit se doter d'un cadre efficace pour la protection des lanceurs d'alerte, car la lutte contre la corruption ne saurait reposer uniquement sur les institutions. Elle devrait permettre aux citoyens, aux journalistes, aux fonctionnaires et aux acteurs de la société civile de signaler les abus sans craindre de représailles. Il en va de la crédibilité des déclarations d'intention.

SECTION 11

Cohésion nationale et rétrécissement de l'espace démocratique

LE PRÉSIDENT AFFIRME VOULOIR renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale. Nous souscrivons entièrement à cet objectif, mais nous ne pouvons partager la méthode. Une politique de cohésion ne se mesure pas à des déclarations incantatoires. Elle se mesure plutôt à la manière dont le pouvoir traite les contentieux pendants et se comporte avec ceux qui dénoncent les injustices et défendent les droits des groupes marginalisés.

En affirmant que des progrès réels auraient été accomplis vers un règlement définitif du passif humanitaire et en réitérant l'attachement de l'État à la réconciliation nationale, ainsi qu'à la préservation de la mémoire des victimes, le président n'a toutefois pas levé les interrogations légitimes sur la démarche qu'il entend suivre pour traiter une page aussi douloureuse de l'histoire du pays. Loin d'être résolu, ce contentieux continue en effet de peser lourdement sur la cohésion nationale, d'alimenter les frustrations et de nourrir les discours identitaires et l'incitation à la haine. Le président aurait dû reconnaître que l'absence persistante de vérité et de justice, sur ce dossier, contribue elle-même à entretenir les discours radicaux et que la sortie de cette impasse exige un changement d'approche. Il aurait dû reconnaître clairement que le dépassement de ce contentieux passe par

l'abrogation de la loi d'amnistie, l'établissement de la vérité, la clarification des responsabilités, la réparation et la recherche des sépultures, à travers un processus inclusif de justice transitionnelle associant l'ensemble des parties prenantes et plaçant les victimes et leurs ayants droit au cœur du processus. Seule une telle approche permettrait de tourner définitivement cette page, de consolider la réconciliation nationale et de préserver durablement la paix civile.

LA LOI SUR LES SYMBOLES, UNE QUESTION POLITIQUE, PAS SEULEMENT JURIDIQUE

INTERROGÉ SUR CETTE LOI fortement décriée, le Président a éludé la question, sans exprimer de position claire sur sa compatibilité avec les exigences de l'État de droit. Comment, en effet, prétendre renforcer la cohésion nationale tout en donnant à une partie des citoyens le sentiment d'être surveillée, ciblée et réduite au silence ? Comment parler d'unité nationale, tout en traitant les opposants comme un problème à neutraliser plutôt que comme des citoyens à convaincre ?

Lorsqu'une législation censée protéger les symboles du pays sert à restreindre l'expression politique ou à faire taire des voix critiques, la question n'est plus seulement juridique, mais éminemment politique. Elle porte sur la conception même que le pouvoir se fait de la liberté d'expression et du pluralisme.

Depuis plusieurs années, le nombre d'arrestations et de poursuites visant des militants, des défenseurs des droits humains, des lanceurs d'alerte et des voix critiques soulève une inquiétude profonde quant au rétrécissement graduel de l'espace démocratique. Des membres de

l'IRA, ainsi que des défenseurs des droits humains et des blogueurs, ont fait l'objet d'arrestations, de détentions et de poursuites judiciaires. Certains sont encore en prison, privés de liberté pour avoir exprimé une opinion.

Lorsque la critique politique est progressivement assimilée à une menace, que les militants sont poursuivis pour des prises de position, que les lanceurs d'alerte deviennent eux-mêmes des cibles, nous ne sommes plus face à un problème de communication politique. Nous sommes face à une remise en cause du régime démocratique. Le Président aurait dû répondre à ces inquiétudes. Son silence là-dessus est en lui-même un message.

« On ne construit pas la cohésion nationale en réduisant au silence une partie des Mauritaniens. »

La cohésion nationale ne se construit pas en opposant les Mauritaniens entre eux, ni en ciblant systématiquement les mêmes. Elle se construit par le dialogue, la liberté d'expression, la reconnaissance de la diversité politique, la protection des droits, une justice égale pour tous et la volonté de rapprocher les composantes de la société.

« Que reste-t-il de l'espace civique dans la Mauritanie actuelle ? »

Faute de pouvoir susciter l'adhésion d'un peuple de plus en plus réticent, en gagnant sa confiance, le régime tente de neutraliser toute velléité de contestation et d'instaurer le silence. Ce faisant, il impose une chape de plomb, dont la manifestation la plus éclatante est la loi dite de "protection des Symboles". Sous couvert de défendre les symboles de la Nation, elle tend à redéfinir les limites de l'expression politique dans un sens particulièrement extensif, ouvrant la voie à tous les abus. Lorsqu'une législation est suffisamment vague pour assimiler la critique, la satire ou l'excès verbal à une atteinte aux symboles nationaux, elle cesse d'être un garde-fou légitime pour devenir un instrument de contrôle idéologique. Dans ce cadre, la frontière entre la protection des valeurs sociales et la criminalisation des voix discordantes devient dangereusement poreuse.

L'effet produit est celui d'un climat politique marqué par l'intimidation et l'autocensure. Militants, journalistes, acteurs de la société civile et opposants évoluent dans un espace public où la parole critique est potentiellement pénalisée. Une démocratie ne se mesure pas à imposer ses vues, mais à sa tolérance envers la contradiction, y compris lorsqu'elle prend des formes excessives, injustes ou offensantes. La robustesse d'une démocratie se manifeste dans son aptitude à absorber la critique sans recourir systématiquement à l'arsenal répressif.

L'arrestation et l'incarcération de députées pour des propos jugés injurieux à l'égard du président de la République constituent, dans cette perspective, un signal préoccupant. Au-delà de la nature des déclarations incriminées, qui pourraient être politiquement contestables ou moralement discutables, la question essentielle

demeure celle du respect des principes. Dans un État attaché aux garanties institutionnelles, la réponse à une parole polémique ne saurait se faire au détriment des protections juridiques fondamentales. Le recours à la privation de liberté dans un contexte d'expression politique soulève inévitablement la question de la proportionnalité et du rapport entre pouvoir exécutif et indépendance de l'autorité judiciaire.

Plus grave encore, le non-respect de l'immunité parlementaire introduit une rupture dans l'équilibre institutionnel. L'immunité n'est pas un privilège personnel accordé aux élus. Elle constitue plutôt une garantie fonctionnelle destinée à protéger la liberté des délibérations et l'autonomie du pouvoir législatif face aux pressions de l'exécutif. L'inviolabilité parlementaire constitue un rempart contre l'arbitraire. Lorsqu'elle est contournée ou ignorée, c'est la séparation des pouvoirs qui se trouve fragilisée. Une telle pratique nourrit le glissement vers une conception verticale de l'autorité, où les contre-pouvoirs cessent d'être considérés comme des garanties démocratiques pour devenir des obstacles à neutraliser.

Lorsqu'un régime privilégie la sanction pénale pour répondre au conflit politique, il ne régule plus le débat démocratique, il tend à le supprimer. Et lorsque la loi cesse d'être une garantie commune pour devenir un outil asymétrique d'exercice du pouvoir, elle perd sa fonction d'arbitrage pour devenir un outil de dissuasion politique.

SECTION 12

Les non-dits sont plus révélateurs que les réponses du Président

EN POLITIQUE, CE QUE l'on tait est parfois plus parlant que ce que l'on dit. Comment comprendre autrement qu'une conférence de presse présidentielle de plusieurs heures, consacrée aux grandes questions nationales, n'ait fait aucune place au sort de l'ancien Président Mohamed Ould Abdel Aziz, condamné en appel à quinze années de prison en mai 2025 dans l'une des affaires politico-judiciaires les plus importantes de la période récente ? Comment comprendre également que le cas des députées, Mariem Cheikh Dieng et Ghamou Achour Salem, n'ait pas été abordé ? Deux élues du peuple, emprisonnées pour une prise de parole et aujourd'hui confrontées à une procédure de déchéance de leur mandat. Le Conseil constitutionnel, dans sa décision du 15 juillet 2026, avait lui-même rappelé qu'il ne pouvait, à ce stade, constater la perte de leur qualité de députées, la décision de la Cour d'appel restant susceptible de recours. Le Président aurait pu s'exprimer sur ce dossier sensible, qui touche directement à l'indépendance du Parlement et à la séparation des pouvoirs. Il a choisi de l'ignorer.

« Quand une conférence de presse présidentielle évite les questions les plus sensibles, le silence devient lui-même une réponse. »

Par ailleurs, le Président s'est également gardé d'évoquer le refus persistant de reconnaître plusieurs partis politiques, pourtant contraire aux dispositions en vigueur. Le pluralisme qu'il invoque paraît se limiter aux textes, tandis que l'administration décide, en pratique, qui a le droit d'exister politiquement et qui en est privé. Dans ces conditions, la reconnaissance sélective des partis est devenue un outil discrétionnaire mis au service des intérêts du gouvernement plutôt qu'une formalité administrative. Des courants politiques parmi les plus représentatifs se voient ainsi refuser, année après année, l'agrément qui leur permettrait d'exercer légalement leurs activités, tandis que des formations sans ancrage, jugées inoffensives ou dociles, l'obtiennent sans difficulté.

« Un pouvoir qui choisit ses opposants n'organise pas le pluralisme. Il organise sa mise en scène. »

En contrôlant ainsi l'accès à la compétition politique, le pouvoir façonne le visage de l'opposition qu'il accepte de tolérer. Le problème n'est alors plus seulement celui de l'agrément des partis, mais celui du droit des citoyens à choisir librement leurs représentants. Lorsque l'administration décide en amont quels acteurs peuvent prendre part au jeu politique, elle ne régule plus la compétition. Elle en impose le résultat et les limites.

SECTION 13

Ce que les Mauritaniens demandent

LES MAURITANIENS NE DEMANDENT pas au Président de multiplier les discours. Ils lui demandent des actes : Une clarification définitive au sujet de la préservation des verrous constitutionnels relatifs à la limitation des mandats ; une véritable autonomie des institutions de contrôle ; la publication régulière des rapports de l'Inspection générale d'État ; un mécanisme de suivi des rapports de la Cour des comptes, jusqu'au recouvrement effectif des fonds ; la transmission automatique à la justice des dossiers susceptibles de constituer des infractions ; une justice égale pour tous ; la protection effective des lanceurs d'alerte ; la transparence des marchés publics et la publication des bénéficiaires effectifs ; des politiques sociales conçues visant à promouvoir l'autonomie, non la dépendance. Ils demandent, enfin, une stratégie nationale de transformation structurelle, capable de faire de la Mauritanie un État moderne, productif, juste et souverain.

« Après sept années de pouvoir, les Mauritaniens ne demandent plus au Président de leur raconter la Mauritanie qu'il voit. Ils lui demandent de regarder la réalité qu'ils vivent. »

SECTION 14

Le véritable enjeu est de ressusciter la confiance et de changer de mode de gouvernance

LA MAURITANIE N'A PAS seulement besoin de croissance. Elle a besoin de confiance. Et la confiance ne se décrète pas, ni ne se fabrique par la communication. Elle s'installe lorsque les mêmes normes s'appliquent aux puissants et aux faibles ; que l'argent public est traçable, que les institutions de contrôle sont libres. Elle naît lorsque les rapports d'audit ne dorment pas dans les tiroirs, que les lanceurs d'alerte sont protégés. Elle naît lorsque le Président ne laisse planer aucune ambiguïté sur le respect des règles constitutionnelles. Elle naît, enfin, lorsque les citoyens voient l'argent public se transformer concrètement en écoles, hôpitaux, eau, électricité, routes, emplois et perspectives pour leurs enfants.

« La Mauritanie n'a pas seulement besoin de croissance. Elle a besoin de confiance. Et la confiance ne se décrète pas. »

Je ne voudrais pas m'engager dans une polémique comptable avec le Président de la République. Après sept années de pouvoir, la question n'est plus d'écouter le président aligner des chiffres, elle est de savoir

quelle transformation cela a permis de produire. Ce n'est plus de savoir combien de milliards ont été budgétisés, mais ce que les Mauritaniens en ont reçu. Ce n'est plus de savoir si le Président affirme qu'il ne violera pas la Constitution, mais s'il accepte de préserver, sans ambiguïté, les verrous constitutionnels protégeant l'alternance. De même, la question n'est plus de savoir si le Président affirme combattre la corruption, mais si son gouvernement accepte que les institutions enquêtent sur tous les citoyens, responsables, hommes d'affaires et proches du pouvoir, avec la même liberté.

A l'image de son premier ministre, le Président aime à comparer notre pays à d'autres nations. Or, si la comparaison des ressources reste délicate, celle des ambitions demeure possible. En effet, les pays voisins s'engagent dans des projets structurants majeurs : réseaux de transport modernes, villes contemporaines, universités de niveau international, etc. Ces projets ne sont pas de simples vitrines, mais l'expression d'une ambition nationale. Par contraste, en Mauritanie, la réhabilitation d'une place publique, la construction d'un échangeur ou la plantation d'arbres sont présentées comme autant d'accomplissements historiques. Le problème réside moins dans la taille des projets que dans le déficit d'ambition.

Dans ce contexte, le gouvernement compense l'absence de résultats par un surcroît de communication. Or, l'histoire démontre que l'éloquence seule ne construit pas les nations. Si discours et poésie suffisaient, le pays du million de poètes serait en tête des nations.

*« Si discours et poésie suffisaient, le pays du million de poètes
serait en tête des nations. »*

Le gouvernement a centré sa communication sur ce qu'il a qualifié de "programme d'urgence", une stratégie conjoncturelle visant à corriger certains déséquilibres immédiats. Ce programme, malgré son importance, ne constitue pas une vision réformatrice globale. Il reflète plutôt une tentative de contenir certaines crises sociales aiguës. Traiter les symptômes d'une crise, ce n'est pas s'attaquer à ses causes structurelles.

En ce sens, le plan de modernisation de Nouakchott illustre les limites d'une gouvernance dominée par les effets d'annonce plutôt que par la planification rigoureuse. Présenté pompeusement comme une initiative ambitieuse, ce dernier semble davantage relever d'une recomposition budgétaire que d'une stratégie de développement urbain mûrement réfléchi. L'agrégation de dépenses déjà prévues dans le budget, sous une nouvelle appellation, donne l'impression d'une opération de reconditionnement politique destinée à produire un effet d'affichage. Une politique publique sérieuse suppose diagnostics, planification, concertation et calendrier d'exécution. Or, lorsqu'un projet naît dans l'urgence médiatique avant d'exister dans la cohérence administrative, il risque de devenir moins un levier de transformation qu'un artifice de communication.

Plus préoccupant encore, l'approche gouvernementale n'a pas réussi à établir un diagnostic clair des problèmes majeurs ni à définir des

priorités claires. L'intervention du Président montre que les dossiers sont traités avec le même degré d'importance, trahissant une absence de hiérarchisation et une dispersion des efforts. De surcroît, un élément fondamental a fait défaut à la démonstration du Président : Les mécanismes de suivi et d'évaluation, ainsi que les indicateurs de performance permettant de mesurer les résultats et de rendre les responsables comptables de leurs actions, sont inexistants. Aucun dispositif robuste ne permet ainsi d'évaluer la performance des ministres, ni de s'assurer de l'atteinte des objectifs, ce qui alimente structurellement le décalage entre discours et résultats réels.

Mais, au-delà des choix politiques, c'est la nature même de la gouvernance qui interroge. Le Président n'a pas présenté de véritable stratégie nationale de développement, articulée autour de priorités claires, de plans sectoriels cohérents et de mécanismes d'évaluation rigoureux. Sa gouvernance apparaît davantage comme une gestion administrative du quotidien qu'une action structurée, portée par une vision et des choix clairement assumés.

Cette impression est renforcée par la composition des gouvernements successifs. Elle ne traduit pas une logique de cohérence et de rupture, mais plutôt la recherche de dosages politiques, accompagnée du recours aux technocrates. Or la compétence technique, aussi nécessaire soit-elle, ne saurait suppléer l'exigence de vision politique. À force de privilégier la gestion des équilibres au détriment d'une orientation stratégique clairement affirmée, l'exécutif donne le sentiment de gérer l'État davantage qu'il ne le conduit.

SECTION 15

Rompre ou s'effondrer

AUJOURD'HUI, LE PAYS SE trouve face à deux options. La première consiste à maintenir le statu quo en poursuivant les politiques improvisées. Ce projet est défendu par la coalition de ceux qui bénéficient de la faiblesse de l'État : élites corrompues, notables, récipiendaires des marchés publics et courtisans vivant aux marges du pouvoir. Leur projet n'est pas de réformer l'État, mais de plaire au chef de l'État pour tirer profit de la situation. La seconde option est celle de la rupture et des réformes structurelles répondant aux aspirations à un État plus juste et efficace.

Ce conflit dépasse la simple compétition politique. Il s'agit d'un affrontement pour l'avenir même de l'État. Or, les pays qui réussissent ne sont pas toujours les plus riches ; ce sont ceux dont les élites croient en leur avenir. Lorsqu'elles perdent cette ambition, l'État perd sa boussole.

La Mauritanie est aujourd'hui à un point de rupture. Le principal facteur d'instabilité et de désordre est incontestablement la corruption, qui alimente le désespoir et attise les braises de la discorde. Dans ce contexte, le plus accablant pour le citoyen, c'est cette impression que rien ne change, malgré le potentiel immense du pays. Et cette

impression s'accroît lorsque l'on observe d'autres pays, dans des contextes souvent plus contraints, où l'action gouvernementale proactive produit des résultats tangibles. Notre pays n'a pas plus de difficultés que les autres. Il est surtout victime de ses élites, comme un condamné traîne son boulet.

« Notre pays n'a pas plus de difficultés que les autres. Il est surtout victime de ses élites, comme un condamné traîne son boulet. »

Pauvreté, inégalités, injustices, chômage, promesses non tenues, élites médiocres et incompetentes, arrogantes et méprisantes, une telle situation ne saurait perdurer.

Il est impératif de mettre un terme à cette trajectoire avant qu'elle ne conduise le pays au chaos. Des réformes structurelles sont indispensables. Les changements de personnes sont nécessaires, mais ne sauraient, à eux seuls, tenir lieu de stratégie. Il est urgent d'élargir le champ des réformes et d'oser être ambitieux. Le temps est compté. Nous devons proposer une nouvelle donne pour restaurer la confiance d'une société à bout de souffle, refonder le contrat social et engager les transformations structurelles dont le pays a besoin.

Après sept années de pouvoir, les Mauritaniens ne demandent plus au Président de leur raconter la Mauritanie qu'il voit. Ils lui demandent de regarder la réalité qu'ils vivent.

A handwritten signature in dark blue ink, consisting of a stylized initial 'B' followed by a long horizontal stroke.

BIRAM DAH ABEID